



Avenue Jules Edouard Ménard
BP 19
86230 SAINT GERVAIS LES TROIS CLOCHERS
Tél. : 05 49 23 39 50 – Fax : 05 49 90 17 93

FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME HARMONISÉ ET INFORMATISÉ DE CONTRÔLE D'ACCÈS ET DE BILLETTERIE

Marché passé selon la procédure adaptée de l'article 28 du code des marchés publics

REGLEMENT DE CONSULTATION

Identification du pouvoir adjudicateur:

Communauté de Communes Mable et Vienne, Avenue Jules Edouard Ménard, BP 19 – 86230
Saint Gervais Les Trois Clochers – Tél. : 05 49 23 39 50 – Fax : 05 49 90 17 93

Objet du marché :

**Lot unique: FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME HARMONISÉ ET
INFORMATISÉ DE CONTRÔLE D'ACCÈS ET DE BILLETTERIE**

Caractéristiques principales :

- 1. Gestion et billetterie informatisées**
- 2. Matériel informatique et contrôle d'accès**
- 3. Prestation :** Maintenance, service après vente, délais

Caractéristiques particulières : cf CCP

Prestations divisées en lots : lot unique.

Option 1 Maintenance, Option 2 module de personnalisation de photo.

Variantes autorisées

Critères d'attribution :

1. Prix (40%)
2. Valeur technique de l'offre (30 %)
3. Délai de livraison (20%)
4. Références (10 %)

La collectivité s'autorise à négocier le prix proposé avec tous les candidats.

Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation :

CC Mable et Vienne (1^{er} étage de la Mairie), avenue Jules Edouard Ménard, BP 19, 86230 St Gervais les Trois Clochers.

Date limite : 24/02/2012 à 17h

Ou site internet : www.mable-et-vienne.fr

Adresse où les offres doivent être transmises :

CC Mable et Vienne (1^{er} étage de la Mairie), avenue Jules Edouard Ménard, BP 19, 86230 St Gervais les Trois Clochers.

Date limite : 9/03/2012 à 17h

Forme d'envoi : Par lettre recommandée avec accusé de réception,

Ou

Remise au siège administratif de la Communauté de Communes contre récépissé.

L'enveloppe de l'offre portera la mention de l'objet du marché et contiendra les pièces justificatives se rapportant à la qualité de l'entreprise et à la régularité de sa situation ainsi que la déclaration sur l'honneur attestant que le candidat satisfait aux obligations inhérentes à tout marché public (cf modalité en annexe du RPC) conformément à l'article 44 et 45 du code des marchés publics.

Cette enveloppe comportera également :

- l'acte d'engagement,
- le règlement de consultation avec mention d'acceptation et signature,
- le CCP avec mention d'acceptation et signature,
- le descriptif complet des fournitures.

Délai minimum de validité des offre : 90 jours

Renseignements techniques : CC Mable et Vienne – Services des sports – Monsieur RAPICAULT – Tél. : 05 49 23 22 26

Renseignements administratifs : CC Mable et Vienne – Service administratif – Monsieur Mainard – Tél : 05 49 23 39 50

Modalités de financement et de paiement :

- Prix ferme et définitif,
- La facture sera en euro et accompagnée d'un Relevé d'Identité Bancaire.
- Le règlement sera effectué dans le délai réglementaire en vigueur soit 30 jours comptés de la date de réception au siège administratif de la Communauté de Communes.

Litiges :

En cas de litiges, la juridiction compétente est le tribunal Administratif de Poitiers.

Fait à Saint Gervais, le 14 février 2012.

Lu et approuvé par le contractant,